

Le fonctionnement des démonstratifs : le rapprochement et l'éloignement en kabalaye et nangtchéhé

KIMTOLOUM PATCHAD

Département de Lettres Modernes

Université de Sarh (Tchad)

kimtoloumlepatchad@yahoo.fr

SELGUE Mahamat

Département de Sciences du Langage

Université de N'Djaména (Tchad)

medjinwey@gmail.com

Anatole MBANGA

Université Marien N'Gouabi (Congo-Brazzaville)

Département d'Espaces littéraires, linguistiques et identités

culturelles

mbanga.anatole.64@gmail.com

MASRA NGAKOUTOU

École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Sarh

(Tchad)

Département de Sciences et Techniques commerciales

masrangakoutou82@gmail.com

Résumé

Cet article porte sur l'analyse des structures morphologiques des démonstratifs en kabalaye et en nangtchéhé, deux langues voisines parlées dans la Province de la Tandjilé au Tchad. Il est question ici d'examiner les formes des démonstratifs exprimant le rapprochement absolu, l'éloignement relatif et l'éloignement absolu selon la théorie structuraliste en convoquant la méthode de la composition. Cette analyse détermine que les démonstratifs en kabalaye ont deux formes du singulier (ki et ti) et une du pluriel (ká). Le déictique spatial considère une deixis proximale et deux distales. Les particules adverbiales démonstratives kóy, ká, kíní, marquent pour le premier une proximité absolue, un éloignement relatif et un éloignement absolu. En nangtchéhé, il existe aussi deux formes du singulier (ku et ti), une du pluriel (ká). Mais le déictique spatial considère une deixis proximale et une deixis distale. Les particules adverbiales démonstratives hq et wá

marquent une proximité absolue et un éloignement relatif. Cette étude comparative analyse les convergences et les divergences de deux langues et leurs impacts.

Mots-clés : Démonstratif, éloignement, rapprochement, kabalaye, nangtchéhé, comparaison.

Abstract

This article analyses the morphological structures of demonstratives in Kabalaye and Nangtchéhé, two neighbouring languages spoken in the Tandjilé Province of Chad. It examines the forms of demonstratives expressing absolute proximity, relative distance, and absolute distance according to structuralist theory, using the composition method. The analysis shows that demonstratives in Kabalaye have two singular forms (ki and tí) and one plural form (ká). Its spatial deixis system distinguishes one proximal and two distal deixes. The demonstrative adverbial particles kój, ká, and kíní express absolute proximity, relative distance, and absolute distance respectively. In Nangtchéhé, there are also two singular forms (ku and tí) and one plural form (ká). However, the spatial deixis system includes only a proximal and a distal deixis. The demonstrative adverbial particles ha and wá mark absolute proximity and relative distance. This comparative study highlights both the convergences and divergences between the two language and their impacts.

Keywords : Demonstratives, distance, proximity, kabalaye, nangtchéhé, comparison.

Introduction

La morphologie, par définition, est une étude des mots (au sens de mots-formes) indépendamment de leur insertion dans une phrase. Elle s'occupe de l'analyse et du classement des unités, tout en tenant compte de leur mode de formation. Pour Georges Mounin (1993 : 221), la morphologie est « *traditionnellement l'étude des formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue, des changements dans la forme des mots pour exprimer leurs relations à d'autres mots de la phrase, des processus de formation de mots nouveaux* ». En d'autres termes, elle analyse la structure interne des mots. Ainsi, notre sujet portant sur le fonctionnement des démonstratifs en

kabalaye et nangtchéhé est axé sur la comparaison des structures morphologiques des démonstratifs de ces deux langues voisines appartenant au groupe tchadique et parlées dans la Province de la Tandjilé au Tchad. Ces deux langues, pour certains, utilisent les mêmes démonstratifs pour exprimer le rapprochement absolu, l'éloignement relatif et l'éloignement absolu, mais pour d'autres, il n'en est pas le cas. Les langues du monde, peu importe les familles ou les groupes auxquels elles appartiennent, ont chacune un système grammatical. À partir du contact des langues, il peut avoir des influences linguistiques, des convergences et des divergences. Voilà pourquoi le problème est à escruter.

La méthode sociolinguistique est utilisée pour la collecte et le traitement des données. Le procédé de création morphologique par composition est appliqué. Ainsi, comment-ils structurés et employés les démonstratifs du kabalaye et du nangtchéhé ? Quels sont leurs points de ressemblance et de dissemblance ? L'objectif de cette recherche est de comparer les différentes structures morphologiques des démonstratifs utilisés par les deux langues afin d'en dégager les convergences et les divergences qui existent entre ces langues et leurs impacts sur les deux communautés linguistiques.

Approche théorique

Pour aborder ce sujet de recherche qui porte sur la structure et le fonctionnement des démonstratifs en kabalaye et nangtchéhé, il est nécessaire de convoquer l'approche théorique du structuralisme tel développé par F. de Saussure. C'est un courant qui permet d'étudier la forme des mots ou des groupes de mots ainsi que leurs combinaisons syntaxiques. En structuralisme linguistique, les relations qui existent entre les éléments du système que constitue la langue sont des relations d'interdépendance. La valeur de chaque élément dépend de la valeur de tous les autres. De plus, ces relations sont des

relations entre signifiant et signifié. Il est préférable d'adopter les procédés morphologiques comme la flexion, la dérivation et surtout la composition.

La « *composition est un processus morphologique qui forme par association de lexèmes, des unités lexicales complexes pouvant figurer de façon autonome dans une phrase et, susceptible de fonctionner comme élément simple et indépendant* » (Essono J-M, 1998 : 113). Ces démonstratifs dits composés peuvent être formés de deux ou plusieurs lexèmes : « *Certaines unités lexicales peuvent être formées à partir de deux ou plusieurs éléments lexicaux susceptibles d'un emploi indépendant dans la langue. Les unités linguistiques issues d'un tel procédé sont des mots composés* » (Dionnодji T., 2003 : 51). En ce qui concerne le kabalaye et le nangtchéré, les démonstratifs sont composés à base des lexèmes. C'est une juxtaposition de deux ou plusieurs lexèmes qui diffèrent graphiquement ou sémantiquement.

Méthodologie

Le corpus est axé sur les informations tirées des documentations et des interviews (enregistrmnts) sur le site de recherche. La démarche entreprise est basée sur trois phases : phase prospective, phase analytique et phase descriptive. La phase prospective a permis en premier temps de rassembler d'abord la documentation écrite relative à la description et suivie d'une recherche sur le terrain (interviews : chefs des villages, chefs des quartiers, chefs des carrés, etc.). Quelques rencontres avec les informateurs locuteurs et natifs ont aussi eu lieu. La phase analytique est celle consacrée au dépouillement des données recueillies. En d'autres termes, elle est axée sur le dépouillement des données recueillies et a permis de classer et d'analyser les données en fonction des critères retenus.

1. Adjectif ou pronom démonstratif en kabalye et nangtchéhé

Par définition, les démonstratifs sont des déictiques (adjectifs ou pronoms), servant à montrer comme avec un geste d'indication les êtres ou les objets impliqués dans le discours. Ils peuvent aussi avoir une valeur anaphorique et servir à référencer un élément déjà évoqué dans le discours. Compte tenu des difficultés que peuvent engendrer la transposition terminologique concernant la différenciation entre pronom démonstratif et adjectif démonstratif, nous avons opté pour l'emploi du terme « déterminant » lequel prend en compte les rôles que jouent, dans le cadre du français, par exemple, ces deux constituants nominaux. D'ailleurs, à propos de l'ambiguïté autour de l'emploi de ces termes, Creissels D. dit :

Si on veut y voir clair dans le système nominal des langues, il vaut mieux renoncer à utiliser le terme de pronom pour caractériser une forme comme *celle-ci*, qui assume certes le statut de constituant nominal mais qui occupe dans le système nominal du français une place qu'on ne peut caractériser de façon satisfaisante qu'en disant que *celle-ci* est la forme réduite d'une construction où la fonction de déterminant est assumée par *cette*, on pourrait aussi dire que *celle-ci* et *cette*, sont deux variantes syntaxiques conditionnées d'un même déterminant démonstratif, la deuxième apparaissant en présence d'autres termes du constituant nominal, la première apparaissant lorsqu'aucun autre terme du constituant n'est explicite. (Creissels D., op. cit. 163).

Au regard de cette analyse, ce qui correspond en définitive en kabalye et nangtchéhé aux démonstratifs du français, « ce », « cette », « ces », ce sont en fait des morphèmes composés d'un déterminatif et d'une particule adverbiale démonstrative. Ils ont en fait, dans leur forme même un rapport évident avec les nominaux signifiant « ici » ou

« là » comme l'a établi Creissels à propos des langues africaines d'une manière générale, et c'est ce que Djafi a aussi trouvé en *migaama*, par exemple, où il est attesté deux formes du démonstratif qu'il a sérié en courte (kée « ce », té « cette », kóo « ces ») et en longue (kêké, tété, kôkào). Selon lui, la série longue sert à la fois de pronom et d'adjectif démonstratif, cependant, la série courte n'est employée simplement comme pronom désignant ce dont on parle. Autrement dit, cette première série connaît un emploi de substitut anaphorique. Or, justement « le démonstratif marque une spécificité qui découle de données immédiates de la situation d'énonciation ou de texte » (Creissels D., op. cit, P.165). Quant aux pronoms démonstratifs, ils sont des unités linguistiques polymorphématiques dans la formation desquelles participent une particule adnominale déterminative appelée « déterminatif » ayant deux formes du singulier (**kí** et **tí**), une du pluriel (**ká**) pour le kabalaye, ayant aussi deux formes du singulier (**ku** et **tí**), une du pluriel (**ká**) pour le nangtchéhé et une particule adverbiale démonstrative. Il est à signaler que pris isolément, les déterminatifs servent à marquer le genre du référent du nom. Par ailleurs, la détermination en genre se neutralise au pluriel formé sur la racine du déterminatif masculin. Le déictique spatial, par exemple, repose ainsi sur un système terniaire dont une deixis proximale et deux distales en kabalaye. Les particules adverbiales démonstratives **kónj**, **ká**, **kíní** marquent pour le premier une proximité absolue correspondant au français « ici », le deuxième un éloignement relatif « là » et le troisième un éloignement absolu « là-bas ». Mais ce n'est pas le cas en nangtchéhé. Pour ce dernier, Le déictique spatial repose sur un système binaire dont une deixis proximale et une deixis distale. Les particules adverbiales démonstratives **hä** et **wá** marquent pour le premier une proximité absolue correspondant au français « ici », le

deuxième un éloignement relatif « là » et absolu « là-bas » présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Les déterminatifs démonstratifs kabalaye et nangtchéré

Langues	Déterminatifs	Particules adverbiales démonstratives	Distances
Kabalaye	kí	Kóŋ	Proximité absolue
	tí	Ká	Éloignement relative
	ká	kíní	Éloignement absolu
Nangtchéré	Ku	ha	Proximité absolue
	tí	wá	Éloignement relative
	ká	wá	Éloignement absolu

2. Structures morphologiques des démonstratifs en kabalaye et nangtchéré

2.1. Structures morphologiques des démonstratifs en proximité absolue en kabalaye

Ils s'expriment à base d'une addition des déterminatifs kí, tí et ká avec la particule kóŋ « ici ».

- Pour le démonstratif masculin singulier kíkóŋ « Celui-ci »

Formule 1 : dém masc sig= dét masc + part adv dém prox

$$\boxed{\text{kíkóŋ} = \text{kí} + \text{kóŋ}}$$

Interprétation : Le démonstratif masculin singulier est égal à déterminatif masculin plus particule adverbiale démonstrative de proximité.

(01)

kíkóŋ	nè	báŋ
kíkóŋ nè kénàŋ yà /celui-ci/est/propriétaire/maison/ /celui-ci/est/père/		
« Celui-ci est mon père » propriétaire de la maison. »		« Celui-ci est le

- Pour le démonstratif féminin singulier **tíkóŋ « Celle-ci »**

formule 2 : dém fém sig = dét fém + part adv dém prox

$$\boxed{\text{tíkóŋ} = \text{tí} + \text{kóŋ}}$$

Interprétation : Le démonstratif féminin singulier est égal à déterminatif féminin plus particule adverbiale démonstrative de proximité.

(02) :

tíkóŋ	nè	íyèŋ
tékóŋ nè báŋ támí /celle-ci/est/mère/moi/ ci/est/femme/père/		/celle-
« Celle-ci est ma marâtre ». ci est ma mère ».		« Celle-

- Pour le démonstratif masculin et féminin pluriel **Kákóŋ « Ceux-ci ou celles-ci ».**

formule 3 : dém masc ou fém plu = dét masc plu + part adv dém prox

$$\boxed{\text{Kákóŋ} = \text{Ká} + \text{kóŋ}}$$

Interprétation : Le démonstratif masculin et féminin pluriel est égal à déterminatif masculin pluriel plus particule adverbiale démonstrative de proximité.

(03) :

Kákóŋ nè kírádíŋ kándíŋ /celles-ci/sont/femmes/moi/ ci/sont/frères/moi/	Kákóŋ nè
	/ceux-

« Ceux-ci sont mes frères ».
mes enfants ».

« Ceux-ci sont

2.2. Structures morphologiques des démonstratifs en proximité absolue en nangtchéré

Ils s'expriment à base d'une addition des déterminatifs **ku**, **tí** et **ká** avec la particule **ha** « ici ».

- Pour le démonstratif masculin singulier *kuha* « Celui-ci »

Formule 4 : dém masc sing = dét masc+part adv dém prox

kuha = ku + ha

Interprétation : Le démonstratif masculin singulier est égal à déterminatif masculin plus particule adverbiale démonstrative de proximité.

(04)

kuha

nè

bán

kuha nè kùnàn yà

/celui-ci/est/père/mon/

/celui-ci/est/propriétaire/maison/

« Celui-ci est mon père »

« Celui-ci

est le propriétaire de la maison »

- Pour le démonstratif féminin singulier *tíha* « Celle-ci »

Formule 5 : dém fém sing = dét fém+part adv dém prox

tíha ≡ **tí** + **ha**

Interprétation : Le démonstratif féminin singulier est égal à déterminatif féminin plus particule adverbiale démonstrative de proximité.

(05) :

tíha

nà

vuuun

táha nè háán támí

/celle-ci/est/mère/moi/

/celle-ci/est/femme/père/

« Celle-ci est ma mère »
« Celle-ci est ma marâtre »

- Pour le démonstratif masculin et féminin pluriel
Káhə « Ceux-ci ou celles-ci »

Formule 6 : dém masc ou fém plu = dét masc plu+ part adv dém prox

Káhə = Ká + hə

Interprétation : Le démonstratif masculin et féminin pluriel est égal à déterminatif masculin pluriel plus particule adverbiale demonstrative de proximité.

(06) :

Káhə	nè	kámriŋ
Káhə nè yongríŋ	/ceux-ci/sont/frères/moi/	/ceux-
ci/sont/enfants/moi/		
« Ceux-ci sont mes	mes	frères »
« Celles-ci sont mes mères »		

2.3. Résultat I :

Pour cette première partie consacrée à la structure morphologique des démonstratifs en proximité absolue en kabalaye et nangtchéhé, six formules morphologiques se dégagent dont trois formules pour chacune de deux langues à la surface, mais à la base, trois règles morphologiques sont retenues pour la formation de cette série de démonstratifs pour les deux langues. Il s'agit de :

- Pour le démonstratif masculin singulier kabalaye / nangtchéhé

Règle 1 : dém masc sing = dét masc + part adv dém prox
Kabalaye :

kíkóŋ = kí + kóŋ « Celui-ci »

Nangtchéhé :

kuhə = ku + hə « Celui-ci »

Interprétation : Le démonstratif masculin singulier kabalaye et nangtchéhé est égal à déterminatif masculin plus particule adverbiale démonstrative de proximité.

- Pour le démonstratif féminin singulier kabalaye / nangtchéhé

Règle 2 : dém fém sing = dét fém + part adv dém prox
Kabalaye :

tíkónj = tí + kónj « Celle-ci »

Nangtchéhé :

tíhã = tí + hã « Celle-ci »

Interprétation : Le démonstratif féminin singulier kabalaye et nangtchéhé est égal à déterminatif féminin plus particule adverbiale démonstrative de proximité.

- Pour le démonstratif masculin et féminin pluriel kabalaye / nangtchéhé

Règle 3 : dém masc ou fém plu = dét masc plu + part adv dém prox

Kabalaye :

Kákónj = Ká + kónj « ceux-ci ou celles-ci »

Nangtchéhé :

Káhã = Ká + hã « ceux-ci ou celle-ci »

Interprétation : Le démonstratif masculin et féminin pluriel kabalaye et nangtchéhé est égal à déterminatif masculin pluriel plus particule adverbiale démonstrative de proximité.

Le résultat 1 admet que les structures morphologiques des démonstratifs masculin singulier, féminin singulier et masculin et féminin pluriel en proximité absolue en kabalaye et nangtchéhé sont les mêmes.

3. Structures morphologiques des démonstratifs en éloignement relatif en kabalaye et nangtchéhé

3.1. Structure morphologiques des démonstratifs en éloignement relatif en kabalaye

Ils s'expriment à base d'une addition des déterminatifs **kí**, **tí** et **ká** avec la particule **ká** « là ».

- Pour le démonstratif masculin singulier **kíká** « Celui-là »

Formule 7 : dém masc sing = dét masc + part adv dém éloi rel
[kíká = kí + ká]

Interprétation : Le démonstratif masculin singulier est égal à déterminatif masculin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement relatif.

(07) :

kíká nè kúbàŋ	kíká nè kàsíŋ
/celui-là /est/ami/moi/	/celui-là
/est/cadet/moi/	
« Celui-là est mon ami »	« Celui-là est
mon cadet »	

- Pour le démonstratif féminin singulier **tíká** « Celle-là »

Formule 8 : dém fém sing= dét fém + part adv dem éloi rel
[tíká = tí + ká]

Interprétation : Le démonstratif féminin singulier est égal à déterminatif féminin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement relatif.

(08) :

tíká nè íyèŋ	tíká nè báŋ
támí	
/celle-là/est/mère/moi/	/celle-
là/est/femme/père/	
« Celle-là est ma mère »	« Celle-là est
ma marâtre ».	

- Pour le démonstratif masculin et féminin pluriel
Káká « Ceux-là ou celles-là ».

Formule 9 : dém masc ou fém plu = dét masc plu + part adv éloï rel

$$\boxed{\text{Káká} = \text{Ká} + \text{ká}}$$

Interprétation : Le démonstratif masculin et féminin pluriel est égal à déterminatif masculin pluriel plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement relatif.

(09) :

Káká nè kírádíŋ	Káká nè
/ceux-là/sont/frères/moi/	/celles-
là/sont/femmes/moi/	
« Ceux-là sont mes enfants »	« Ceux-là sont mes femmes »

3.2. Structures morphologiques des démonstratifs en éloignement relatif en nangtchéhé

Ils s'expriment à base d'une addition des déterminatifs **ku**, **tí** et **Ká** avec la particule **wá « là »**.

- Pour le démonstratif masculin singulier **kuwá « Celui-là »**

formule 10 : dém masc sig= det masc+part adv dem éloï rel

$$\boxed{\text{kuwá} = \text{ku} + \text{wá}}$$

Interprétation : le démonstratif masculin singulier est égal à déterminatif masculin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement relatif.

(10) :

kuwá nè kúbàŋ	kuwá nè
/celui-là /est/ami/moi/	/celui-là
/est/cadet/moi/	
« Celui-là est mon ami »	« Celui-là
est mon cadet »	

- Pour le démonstratif féminin singulier **tíwá** « Celle-là »

formule 11 : dem fém sig= det fém+part adv dem éloi rel

tíwá = tí + wá

Interprétation : Le démonstratif féminin singulier est égal à déterminatif féminin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement relatif.

(11) :

tíwá nè yuŋ	tíwá nè
báŋ támí	
/celle-là/est/mère/moi/	/celle-
là/est/femme/père/	
« Celle-là est ma mère »	« Celle-là
est ma marâtre »	

- Pour le démonstratif masculin et féminin pluriel **Káwá** « Ceux-là ou celles-là »

Formule 12 : dém masc ou fém plu = dét masc plu + part adv éloi rel

Káwá = Ká + wá

Interprétation : Le démonstratif masculin et féminin pluriel est égal à déterminatif masculin pluriel plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement relatif.

(12) :

Káwá nè káníŋ	Káwá nè
kándí káŋ	
/ceux-là/sont/frères/moi/	/celles-
là/sont/femmes/moi/	
« Ceux-là sont mes enfants »	« Ceux-là sont
mes femmes »	

3.3. Résultat 2 :

Pour cette deuxième partie consacrée à la structure morphologique des démonstratifs en éloignement relatif en kabalaye et nangtchéhé, six formules morphologiques se

dégagent dont trois formules pour chacune de deux langues à la surface, mais à la base, trois règles morphologiques sont retenues pour la formation de cette série de démonstratifs pour les deux langues. Il s'agit de :

- **Pour le démonstratif masculin singulier kabalaye / nangtchéhé**

Règle 4 : dém masc sing = dét masc + part adv dém éloï rel
Kabalaye :

kíká = kí + ká « Celui-là »

Nangtchéhé :

kuwá = ku + wá « Celui-là »

Interprétation : Le démonstratif masculin singulier kabalaye et nangtchéhé est égal à déterminatif masculin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement relatif.

- **Pour le démonstratif féminin singulier kabalaye / nangtchéhé**

Règle 5 : dém fém sing = dét fém + part adv dém éloï rel
Kabalaye :

tíká = tí + ká « Celle-là »

Nangtchéhé :

tíwá = tí + wá « Celle-là »

Interprétation : Le démonstratif féminin singulier kabalaye et nangtchéhé est égal à déterminatif féminin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement relatif.

- **Pour le démonstratif masculin et féminin pluriel kabalaye / nangtchéhé**

Règle 6 : dém masc ou fém plu = dét masc plu + part adv dém prox

Kabalaye :

Káká = Ká + ká « ceux-là ou celles-là »

Nangtchéhé :

Káwá = Ká + wá « ceux-là ou celles-là »

Interprétation : Le démonstratif masculin et féminin pluriel kabalaye et nangtchéré est égal à déterminatif masculin pluriel plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement relatif. Le résultat 2 admet que les structures morphologiques des démonstratifs masculin singulier, féminin singulier et masculin et féminin pluriel en d'éloignement relatif en kabalaye et nangtchéré sont les mêmes.

4. Structures morphologiques des démonstratifs en éloignement absolu en kabalaye et nangtchéré

4.1. Structures morphologiques des démonstratifs en éloignement absolu en kabalaye

Ils fonctionnent à base d'une addition des déterminatifs kó, tó et kà avec la particule kiní « là-bas ».

- Pour le démonstratif masculin singulier kí kiní « Celui là-bas »

Formule 13 : dém masc sing = dét masc + part adv dém éloí abso

$$\boxed{\text{kíkiní} = \text{kí} + \text{kiní}}$$

Interprétation : Le démonstratif masculin singulier est égal à déterminatif masculin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement absolu.

(13) :

kíkiní nè kúbàŋ	kíkiní
nè kàsíŋ	
/celui là-bas /est/ami/moi/	/celui
là-bas /est/cadet/moi/	
« Celui là-bàs est mon ami »	« Celui
là-bas est mon cadet »	

- Pour le démonstratif féminin singulier tíkiní « Celle là-bas »

Formule 14: dém fém sing = dét fém + part adv dém éloí rel

$$\boxed{\text{tíkiní} = \text{tí} + \text{kiní}}$$

Interprétation : Le démonstratif féminin singulier est égal à déterminatif féminin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement absolu.

(14) :

tíkiní nè íyèŋ	tíkiní nè
báŋ támí	
/celle là-bas/est/mère/moi/ bas/est/femme/père/	/celle là-
« Celle là-bas est ma mère »	« Celle là-
bas est ma marâtre »	

- Pour le démonstratif masculin et féminin pluriel Kákini « Ceux là-bas ou celles là-bas ».

Formule 15: dém masc ou fém plu = dét masc plu + part adv éloi abso

$$\boxed{\text{Kákini} = \text{Ká} + \text{kiní}}$$

Interprétation : Le démonstratif masculin et féminin pluriel est égal à déterminatif masculin pluriel plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement absolu.

(15) :

Kákini nè kírádíŋ	Kákini
nè kándíŋ	
/ceux là-bas/sont/frères/moi/ bas/sont/femmes/moi/	/celles là-
« Ceux là-bas sont mes enfants »	« Ceux là-bas
sont mes femmes ».	

4.2. Structures morphologiques des démonstratifs en éloignement absolu en nangtchéhé

Ils se forment à base d'une addition des déterminatifs **ku**, **tí** et **Ká** avec la particule **wá** « **là-bas** ».

- Pour le démonstratif masculin singulier **kuwá**
« **Celui là-bas** »

Formule 16 : dém masc sing = dét masc+part adv dém éloi abso

kuwá = ku+ wá

Interpretation : Le démonstratif masculin singulier est égal à déterminatif masculin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement absolu.

(16) :

kuwá	nè	kúbàŋ
kuwá nè kàrgíŋ		
/celui-là /est/ami/moi/ /est/cadet/moi/		/celui-là
« Celui-là est mon ami » là est mon cadet »		« Celui- là bas »

- Pour le démonstratif féminin singulier tíwá « Celle là-bas »

Formule 17 : dem fém sing= dét fém + part adv dém éloi abso

tíwá = tí + wá

Interpretation : Le démonstratif féminin singulier est égal à déterminatif féminin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement absolu.

(17) :

tíwá nè yuŋ	tíwá nè
báŋ támí	
/celle-là/est/mère/moi/ là/est/femme/père/	/celle- là bas »

« Celle-là est ma mère »

« Celle-là est ma marâtre ».

- Pour le démonstratif masculin et féminin pluriel Káwá « Ceux là-bas ou celles là-bas »

Formule 18 : dém masc ou fém plu = dét masc plu + part adv éloi abso

Káwá = Ká + wá

Interprétation : Le démonstratif masculin et féminin pluriel est égal à déterminatif masculin pluriel plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement absolu.

(18) :

Káwá nè káníŋ	Káwá nè
kándí káŋ	
/ceux-là/sont/frères/moi/ là/sont/femmes/moi/	/celles-
« Ceux-là sont mes enfants »	« Ceux-là sont mes femmes »

4.3. Résultat 3

Pour cette troisième partie consacrée à la structure morphologique des démonstratifs en éloignement absolu en kabalaye et nangtchéré, six formules morphologiques se dégagent dont trois formules pour chacune de deux langues à la surface, mais à la base, trois règles morphologiques sont retenues pour la formation de cette série des démonstratifs pour la langue kabalaye et aucune pour la langue nangtchéré. Il s'agit de :

- Pour le démonstratif masculin singulier kabalaye

Règle 7 : dém masc sing = dét masc + part adv dém éloi abso
Kabalaye :

kíkiní = kí + kiní « Celui là-bas »

Interprétation : Le démonstratif masculin singulier kabalaye est égal à déterminatif masculin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement absolu.

- Pour le démonstratif féminin singulier kabalaye

Règle 8 : dém fém sing = dét fém + part adv dém éloi Abso.
Kabalaye :

tíkiní = tí + kiní « Celle là-bas »

Interprétation : Le démonstratif féminin singulier kabalaye et nangtchéré est égal à déterminatif féminin plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement absolu.

- Pour le démonstratif masculin et féminin pluriel kabalaye

Règle 9 : dém masc ou fém plu = dét masc plu+part adv dem d'éloï absolu

Kabalaye.

Interprétation : Le démonstratif masculin et féminin pluriel kabalaye et nangtchétré est égal à déterminatif masculin pluriel plus particule adverbiale démonstrative d'éloignement relatif. Le résultat 3 admet qu'il existe les structures morphologiques des démonstratifs masculin singulier, féminin singulier et masculin et féminin pluriel d'éloignement absolu en kabalaye, mais pas en nangtchétré. Pour exprimer les démonstratifs d'éloignement absolu, les nangtchérés n'utilisent que les démonstratifs d'éloignement relatif.

Exemple :

kuwá signifie « celui-là et celui là-bas »

tíwá signifie « celle-là et celle là-bas »

káwá signifie « ceux-là et ceux là-bas ou celles là-bas ».

Tableau 2 : Démonstratifs du kabalaye

Distances	Sigulier		Pluriel
Proximité absolu	Masculin kíkónj « celui-ci »	Féminin tíkónj « celle-ci »	Kákój « ceux-ci »
Éloignement relatif	kíká « celui-là »	tíká « celle_là »	Káká « ceux_là »
Éloignement absolu	kíkíní « celui_là-bas »	tíkíní « celle_là-bas »	Kákíní « ceux_là-bas »

(Source : Selgue, collecte des données de terrain)

Tableau 3 : Démonstratifs du nangtchéré

Distances	Sigulier		Pluriel
Proximité absolu	Masculin kuhá « celui-ci »	Féminin tíhá « celle-ci »	Káhá « ceux-ci »
Éloignement relatif	kuwá « celui-là »	tíwá « celle_là »	Káwá « ceux_là »
Éloignement absolu	kuwá « celui_là-bas »	tíwá « celle_là-bas »	Káwá « ceux_là-bas »

(Source : Selgue M., collecte des données de terrain)

5. Formes contractées des pronoms démonstratifs en kabalaye et nangtchéhé

En kabalaye, les pronoms démonstratifs se présentent quelquefois sous les formes contractées. Ces formes ne s'observent qu'au singulier, c'est-à-dire avec **kíkóŋ** « *celui-ci* » et **tíkóŋ** « *celle-ci* ». Ces formes dites contractées sont couramment utilisées dans des énoncés à caractère oral.

Formule : 19 :

Kíkó → Kíègíŋ

(19)

Kíkóŋ nè gónàŋ yà kíègíŋ nè
gónàŋ yà /celui-ci/est/propriétaire/maison/ /celui-
ci/est/propriétaire/maison/

« Celui-ci est le propriétaire de la maison » « Celui-ci
est le propriétaire de la maison »

Formule 20 :

tíkóŋ → tíègíŋ

(20)

tíkóŋ nè íyèŋ íyèŋ
tíègíŋ nè íyèŋ /celle-ci/est/mère/moi/
/celle-ci/est/mère/moi/
« Celle-ci est ma mère »

En nangtchéhé les démonstratifs contractés n'existent pas.

Conclusion

Cet article présente les structures morphologiques des démonstratifs du kabalaye et du nangtchéhé, deux langues voisines de la Province de la Tandjilé (Tchad) appartenant au groupe linguistique tchadique. Cette étude est l'analyse

comparée des struvctures morphologiques des démonstratifs et leur fonctionnement en kabalaye et en nangtchéré. L'étude d'une structure interne d'un mot relève bien entendu du domaine de la morphologie. C'est pourquoi le procédé morphologique a été utilisé pour aboutir aux trois résultats. Les premier et deuxième indiquent que les structures morphologiques des démonstratifs en proximité absolu et en éloignement relatif en kabalaye et nangtchéré sont les mêmes. Les troisième et quatrième résultats indiquent que le nangtchéré n'a pas de structure morphologique des démonstratifs en éloignement absolu, mais il utilise la structure morphologique des démonstratifs en éloignement relatif pour l'exprimer. En fin, le nangtchéré n'utilise pas non plus les démonstratifs contractés comme le cas en kabalaye.

Cette analyse permet de relever quelques points d'ombre qui existent entre ces deux langues, quelquefois confondues par certaines personnes. Elle permet également de maîtriser quelques convergences et divergences qui existent dans les deux langues sœurs ou voisines. Cette étude permet aussi aux deux communautés visées d'avoir un éclaircissement sur les structures morphologiques des démonstratifs et de leur fonctionnement en proximité absolue, éloignement relatif et éloignement absolu et de rapprocher davantage lesdites communautés linguistiques qui, d'ailleurs vivent dans la même Province et qui ont certaines pratiques sociales communes.

Bibliographie :

- ALIO Khalil, 1986. *Essai de description de la langue bidiya du guéra (Tchad) : Phonologie-grammaire Berlin.*
CREISSEIL Denis, 1995. *Eléments de syntaxe générale*, PUF, Paris.

- CREISSEIL Denis, 1989. *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, Grenoble, ELLUG.
- CREISSEIL Denis, 1991. *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, ELLUG.
- CURAT Hervé, 1999. *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*, Genève-Paris, DROZ.
- DIONNODJI, Tchainé, 2003. *Eléments de la morphologie nominale du kabalaye*, Mémoire de Maîtrise en linguistique à l’Université de N’Djaména.
- DIONNODJI Tchainé, 2009. *Procédés de pluralisation du nominal en kabalaye*, Mémoire de Master II à l’Université Stendhal de Grenoble.
- ESSOMO Jean-Marie, 2006, *Phonétique, phonologie et morphologie*, University Press, Yaoundé, Cameroon.
- JUNGRAITHMAYR Hermann, 1981. *Inventaire des langues tchadiques*, in *Les langues dans le monde ancien et moderne*, ouvrage publié sous la direction de Jean Perrot, CNRS, Paris.
- SELGUE Mahamat, 2012. *Etude morphosyntaxique des pronoms du kabalaye, langue tchadique*, Mémoire de Master II à l’Université de Ngaoundéré au Cameroun.
- WAINGUE Martin, 1995. *Lexique kabalaye*, Mission Catholique Laï.
- ZAKARIA Fadoul, 1996. *Le système des pronoms du Beria*, Université de N’Djaména.